

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 7-11 novembre 2005

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

**Point 9 de l'ordre du
jour**

Pour information*



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2005/9-D*

5 octobre 2005

ORIGINAL: ANGLAIS

*Réimprimé pour raisons techniques

AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES IPSR APPROUVÉES PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2005

* Conformément aux décisions relatives à la gouvernance que le Conseil d'administration a approuvées à sa session annuelle et à sa troisième session ordinaire de 2000, les documents soumis au Conseil pour information ne sont discutés que si un de ses membres le demande expressément, suffisamment avant la séance, et si la présidence décide de faire droit à cette demande, considérant qu'il s'agit d'une utilisation appropriée du temps du Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, ODM*	M. T. Due	tél.: 066513-2008
Chef, ODMR**	Mme J. Pearce	tél.: 066513-2409

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2645).

* Division de la gestion des programmes

** Groupe des rapports sur les opérations



Entre le 1er janvier et le 30 juin 2005, le Directeur exécutif a autorisé, en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, 41 augmentations budgétaires pour des projets approuvés. Ces augmentations représentent une valeur de 65,2 millions de dollars E.-U. en produits alimentaires et un coût total pour le PAM de 119,5 millions de dollars. Les chiffres détaillés et les motifs de chaque augmentation figurent ci-après.





IPSR APPROUVÉES POUR LESQUELLES LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2005

Région, pays	Numéro du projet	Titre	Budget actuel		Révision autorisée		Montant de l'augmentation	
			Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM
ASIE								
Cambodge	06038.1	Aide alimentaire à l'appui des activités de redressement et de reconstruction	3 916 297	73 013 914	39 160 297	73 229 514	-	215 600
<u>Motif de la révision</u> 1) Augmentation de la valeur des CAD.								
Cambodge	10305.0	Aide aux populations en situation de crise	27 224 824	46 887 532	27 224 824	48 118 899	-	1 231 367
<u>Motif de la révision</u> 1) Augmentation de la valeur des CAD.								
Népal	10058.3	Aide alimentaire aux Bhoutanais réfugiés au Népal	5 654 459	7 599 428	9 352 927	11 939 179	3 698 468	4 339 751
<u>Motif de la révision</u> 1) Ajout de 9 651 tonnes de produits alimentaires. 2) Ajout de 2 270 tonnes de produits alimentaires.								
Sri Lanka	10067.1	Aide alimentaire aux personnes touchées par le conflit	16 557 049	25 906 138	17 046 569	26 475 078	489 520	568 940
<u>Motif de la révision</u> 1) Remplacement des produits sur la base de leur valeur. 2) Ajout de 844 tonnes d'huile végétale.								

IPSR APPROUVÉES POUR LESQUELLES LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2005

AMERIQUE LATINE ET CARAIBES

Colombie	10366.0	Aide aux personnes déplacées par la violence en Colombie	24 716 249	40156682	24716249	40 287 478	-	130 797
----------	---------	--	------------	----------	----------	------------	---	----------------

Motif de la révision

1) Augmentation des coûts de transport extérieur de 130 797 dollars.

Haïti	10275.0	Secours alimentaires aux personnes victimes de la sécheresse et de la malnutrition	2 941 751	7 162 805	3 053 921	7 445 259	112 170	282 454
-------	---------	--	-----------	-----------	-----------	-----------	---------	----------------

Motif de la révision

1) Augmentation de la valeur des produits et prolongation du 1er mars au 30 avril 2005.

2) Augmentation de la valeur des CAD.

3) Remplacement de 96,15 tonnes de mélange maïs-soja par 106,83 tonnes de farine de maïs.

Région Amérique centrale	10212.0	Aide alimentaire ciblée aux personnes victimes de catastrophes et aux fins d'amélioration des moyens de subsistance	28 173 135	57 791 930	28 173 135	57 880 797	-	88 867
--------------------------	---------	---	------------	------------	------------	------------	---	---------------

Motif de la révision

1) Remplacement des produits sur la base de leur valeur.

2) Augmentation du tarif du TTEM et diminution des coûts de transport extérieur.

MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE

Afghanistan	10233.0	Aide alimentaire visant à restaurer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des ménages en Afghanistan	159 350 362	332 579 681	162 426 237	341 292 239	3 075 875	8 712 558
-------------	---------	---	-------------	-------------	-------------	-------------	-----------	------------------

Motif de la révision

1) Prolongation de six mois avec addition de 6 930 tonnes de produits alimentaires et augmentation des CAD et d'autres coûts opérationnels directs.

2) Remplacement de 110 139 tonnes de farine de blé par 110 139 tonnes de céréales.

3) Remplacement de 110 tonnes d'huile végétale par 40 tonnes de dattes.





IPSR APPROUVÉES POUR LESQUELLES LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2005

Albanie	10165.1	Assistance aux groupes vulnérables pour la construction d'ouvrages communautaires	2 787 593	4 711 036	3 057 233	4 999 551	269 640	288 515
<u>Motif de la révision</u> 1) Augmentation de la valeur des produits.								
AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE								
République démocratique du Congo	10288.0	Intervention prolongée de secours et de redressement en faveur des populations éprouvées par les conflits armés	57 345 056	160 717 202	69 002 256	190 620 705	11 657 200	19 903 503
<u>Motif de la révision</u> 1) Prolongation de six mois avec ajout de produits alimentaires.								
Djibouti	10283.1	Aide aux groupes vulnérables et aux réfugiés somaliens et éthiopiens	1 854 961	3 979 813	1 939 661	4 094 140	84 700	114 327
<u>Motif de la révision</u> 1) Ajout de 100 tonnes de biscuits à haute teneur en protéines.								
Éthiopie	10127.1	Aide alimentaire aux réfugiés somalis, soudanais et Érythréens	11 531 695	26 218 876	11 681 695	26 330 698	150 000	111 822
<u>Motif de la révision</u> 1) Ajout de 250 tonnes de dattes et augmentation des coûts de transport extérieur. 2) Réduction du taux du TTEM.								
Érythrée	10192.0	Aide alimentaire en faveur des personnes éprouvées par la guerre et la sécheresse	23 518 90	51 350 174	23 945 029	51 809 536	426 124	459 362
<u>Motif de la révision</u> 1) Changement de la valeur des produits.								
Région des Grands Lacs	10062.1	Aide alimentaire pour les secours et le redressement dans la région des Grands Lacs	117 674 484	290 951 795	137 438 351	334 449 012	19 763 866	13 497 216

IPSR APPROUVÉES POUR LESQUELLES LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2005

Motif de la révision

- 1) Augmentation de la valeur des CAD.
2) Ajout de 150 tonnes de poisson en boîte.
3) Ajout de 68 893 tonnes de produits alimentaires.

Kenya	10258.0	Aide alimentaire en faveur des réfugiés somalis et soudanais	28 439 619	58 826 862	28 439 770	60 118 148	151	1 291 286
-------	---------	--	------------	------------	------------	------------	-----	------------------

Motif de la révision

- 1) Remplacement de 44 698 tonnes de farine de blé par 51 837 tonnes de maïs et augmentation des coûts de transport extérieur et du tarif du TTEM.

Somalie	10191.0	Aide alimentaire destinée à une intervention prolongée de secours et de redressement en Somalie	11 973 239	51 702 616	15 607 930	55 648 201	3 634 690	3 945 585
---------	---------	---	------------	------------	------------	------------	-----------	------------------

Motif de la révision

- 1) Ajout de 100 tonnes de dattes.

Soudan	10122.1	Aide alimentaire aux réfugiés érythréens	9 015 247	15 574 258	10 350 942	17 720 981	1 335 695	2 146 723
--------	---------	--	-----------	------------	------------	------------	-----------	------------------

Motif de la révision

- 1) Ajout de 5 256 tonnes de produits alimentaires.

AFRIQUE AUSTRALE

Angola	10054.2	Aide au retour et à la réinstallation	52 365 769	156 222 007	55 102 744	161 168 816	2 736 975	4 946 810
--------	---------	---------------------------------------	------------	-------------	------------	-------------	-----------	------------------

Motif de la révision

- 1) Ajout de 1 100 tonnes de viande en conserve.

Malawi	10309.0	Aide alimentaire aux réfugiés	1 097 867	1 725 167	1 097 867	1 767 570	-	42 403
--------	---------	-------------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	---	---------------

Motif de la révision

- 1) Augmentation des transports extérieurs et de la valeur d'autres coûts opérationnels directs.

Région de l'Afrique australe	10310.0	Aide aux populations d'Afrique australe exposées à l'insécurité alimentaire et à l'impact du SIDA	180 296 929	404 468 966	194 387 949	410 523 817	14 091 020	6 054 850
------------------------------	---------	---	-------------	-------------	-------------	-------------	------------	------------------



IPSR APPROUVÉES POUR LESQUELLES LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2005

Motif de la révision

- 1) Diminution des coûts de transport extérieur de 17 933 099 dollars et augmentation du tarif du TTEM de 9 194 407 dollars.
 2) Ajout de 47 476 tonnes de produits alimentaires et augmentation des coûts associés.
 3) Réduction du tarif du TTEM de 13 048 613 dollars; ajout de 100 tonnes de poisson en boîte; augmentation des coûts de transport extérieur de 18 500 dollars.

AFRIQUE DE L'OUEST

République Centrafricaine	10189.0	Aide en faveur des populations victimes des conflits armés en République centrafricaine	3 700 015	8 264 152	4 605 525	10 287 626	905 510	2 023 475
---------------------------	---------	---	-----------	-----------	-----------	------------	---------	------------------

Motif de la révision

- 1) Ajout de 2 621 tonnes de produits alimentaires et prolongation de six mois.

Côte d'Ivoire – crise régionale	10372.0	Réponse à la crise en Côte d'Ivoire et à son impact régional au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Mali	11 294 216	27 398 206	11 883 016	28 163 901	588 800	765 695
---------------------------------	---------	---	------------	------------	------------	------------	---------	----------------

Motif de la révision

- 1) Ajout de 256 tonnes de viande en boîte.

Guinée-Bissau	10148.1	Secours post-conflit et relèvement en Guinée-Bissau	2 870 221	5 706 240	3 711 477	8 248 937	841 256	2 542 697
---------------	---------	---	-----------	-----------	-----------	-----------	---------	------------------

Motif de la révision

- 1) Augmentation du tarif du TTEM.
 2) Ajout de 683 tonnes de produits alimentaires et augmentation des coûts associés.
 3) Changement de la valeur des produits.
 4) Ajout de 1 178 tonnes de produits alimentaires et augmentation des coûts connexes.



IPSR APPROUVÉES POUR LESQUELLES LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2005

Sénégal	10188.1	Secours et Redressement en Casamance au lendemain du conflit	9 730 632	18 633 292	9 736 544	18 639 619	5 912	6 326
<u>Motif de la révision</u>								
1) Transfert de produits: 21,5 tonnes de sucre.								
Région de l'Afrique de l'Ouest	10064.3	Transition après le conflit dans la région côtière de l'Afrique de l'Ouest	60 879 845	156 164 863	62 200 045	161 961 962	1 320 200	5 797 099
<u>Motif de la révision</u>								
1) Ajout de 574 tonnes de viande en boîte. 2) Hausse du tarif de TTEM.								
Les coûts totaux des augmentations budgétaires ci-dessus se montent à:								
Coût des produits alimentaires:	65 187 772 dollars							
Coût total pour le PAM:	119 508 029 dollars							

